



COMPTE RENDU

CDAS du 15/10/2019

Lecture des liminaires :

La CGT procède à la lecture de sa liminaire.

Réponse de M GAULLIER :

- Les conditions de travail restent une des préoccupations majeures au sein du CHSCT. Il précise que les conditions sont encore dignes et que la Direction est, par ailleurs, vigilante à l'écèlement des horaires.
- Le nouveau réseau de proximité permettra également d'améliorer les conditions de travail, notamment dans les petites structures où les agents rencontrent des difficultés pour prendre leurs congés annuels.
- La gouvernance régionale est une tendance qui se généralise dans les administrations à l'instar de la préfecture de région.
- La restauration reste une préoccupation de l'action sociale. La baisse de fréquentation est constatée dans toutes les structures de restauration collective.

Mme CLERET précise que la réserve du CAL a été débloquée à hauteur de 3 %, soit un CAL 2019 à 93 078€.

Mme CLERET répond à la CGT sur les dépenses supplémentaires financées sur le CAL, notamment les obsèques de la collègue retraitée. Elle propose de prévoir une enveloppe sur le CAL 2020 afin de pouvoir financer ce type de prestations.

Concernant la demande de la CGT sur le Fond d'Initiatives Locales, elle propose l'organisation d'un groupe de travail au printemps.

I Approbation du procès verbal du CDAS du 4 juin 2019

Seule la CGT vote contre. En effet, les questions diverses posées par la CGT n'apparaissent pas dans le PV.

Le procès-verbal du 4 juin est approuvé sous réserve de l'ajout des deux questions diverses de la CGT.

II Rapport d'activité des Assistantes de Service Social

Mesdames ROUSSEAU et DELORME présentent l'activité du service social, les problématiques abordées concerne la vie familiale et la santé pour environ 50% des rendez-vous.

Cette année la somme totale d'aide pécuniaire qui comprend davantage de secours que de prêts, est de 18 249 €.

La CGT déplore que le délai pour l'octroi d'une aide pécuniaire soit important.

Mme ROUSSEAU précise que ce délai est utile à l'étude du dossier et la mise en place d'un plan d'action. Les assistantes de service social s'assurent toujours que les agents puissent subvenir à leurs besoins primaires.

Les assistantes sociales vont réaliser des visites de service dans l'objectif de rencontrer tous les agents d'ici 2022 et feront un rapport.

La CGT demande le compte-rendu exposé aujourd'hui par les assistantes sociales de manière dématérialisée.

III Les actions réalisées

1. L'escape Game à Serris le 29 septembre

Participants	Prix unitaire	Subvention	Total subvention
38	36 €	24 €	924 €

Du fait du faible nombre d'inscriptions, l'Escape Game prévu à Fontainebleau a été annulé. La délégation a proposé aux agents inscrits de participer à l'Escape Game à Serris, ce qu'ils ont accepté.

La CGT fait part de remontées positives des agents suite à cette sortie, cependant, le goûter étant très copieux, une partie a été gâchée car non consommée par les participants.

2. Abonnements BAYAR/MILAN

Participants	Prix unitaire	Subvention	Total subvention
129	56 à 108 €	20 €	2 580 €

3. Le déjeuner cabaret à l'Artishow le 12 octobre

Participants	Prix unitaire	Subvention	Total subvention
98	63 €	26 €	2 622 €

La CGT fait remarquer que la subvention votée pour le cabaret l'Artishow n'a pas été celle votée lors du CDAS du 4 juin dernier.

La délégation admet qu'il s'agit d'une erreur lors de l'envoi de l'information.

IV Les projets

Le solde actuel du CAL est de 8 452,58 €.

Arbre de Noël

Les inscriptions pour l'arbre de Noël sont closes. L'application a connu quelques dysfonctionnements cette année notamment pour les agents de la douane (impossibilité de s'inscrire au spectacle, disparition de l'annuaire Alizée, ...).

La délégation propose les actions suivantes :

-  L'abondement des chèques cadeaux de 3 € soit un montant par chèque de 23 €.
-  Une permanence supplémentaire de 3 heures en décembre du psychologue et le financement des permanences du 1^{er} trimestre 2020 (18 heures).
-  Le financement des permanences de l'avocate pour le 1^{er} trimestre 2020 soit 9 heures.
-  Une journée privative dans un karting pour 100 personnes avec goûter pour un coût par personne de 92,50 € et subventionnée à hauteur de 62,50 € par personne. Cette prestation comprend 40 min de conduite par participants sous forme de Grand Prix avec remise de coupe à la fin. Le prestataire offre 55 contre-marques à destination des enfants.

Les organisations syndicales demandent une suspension de séance pour débattre de ses propositions.

Lors de la suspension de séance, la CGT propose une sortie à Astérix qui d'après ses calculs, peut concerner 300 personnes lorsqu'on tient compte des tarifs unitaires et du CAL restant.

Cette proposition est adoptée par toutes les autres O.S.

La séance reprend :

-  Les organisations syndicales ne valident pas la journée Karting en raison de son coût élevé et du petit nombre de personnes concernées ; ainsi que le financement des permanences de l'avocate et du psychologue pour le 1^{er} trimestre 2020, car le CAL 2019 doit être utilisé pour des actions de cette année.
-  La permanence supplémentaire du mois de décembre du psychologue est validée pour un budget de 186 €.
-  L'abondement des chèques cadeau de 3 € est validé soit un budget CAL de 34 080,48 €.
-  Les organisations syndicales proposent l'organisation d'une sortie au parc Astérix pour un budget de 8 000 € : Cette prestation comprendra l'accès au parc sur la journée du 4 janvier ainsi qu'un bon déjeuner.

Participants	Prix unitaire	Subvention	Total subvention
300	44,90 € par adulte	24,90 €	8 132 €
	38,90 € par enfant	18,90 €	
	Gratuit pour les moins de 3ans		

La priorité sera donnée aux agents n'ayant pas participé à des sorties en 2019 (à l'exclusion du concert de Pascal Obispo) et ceux placés en liste d'attente de Nigloland.

Le solde provisoire du CAL est de 319,78 €.

Questions diverses

M. GAULLIER aborde la situation difficile des petites structures de restauration collective dans le département. En effet, les associations font face à une baisse significative du nombre de rationnaires et à des difficultés financières.

Il lance à nouveau un appel au volontariat pour rejoindre le conseil d'administration du RIAM qui peine à trouver des candidats.

Mme CLERET donne lecture à l'assemblée du bilan du psychologue sur les consultations effectuées en Seine et Marne.

L'assemblée évoque la situation de l'équipe ADO de l'ESI Nemours, le service fermera ses portes au 1^{er} septembre 2020. Cette situation affecte les agents de ce service qui sont, à ce jour, dans l'incertitude de leur devenir professionnel avec les risques psycho-sociaux que cela peut entraîner.

Il est évoqué les difficultés de connexion sur le nouveau site EPAF pour l'inscription des enfants aux colonies d'hiver.

Les O.S. proposent à l'avenir de voter plus de sorties afin d'anticiper sur les propositions en cas de solde positif du CAL en fin d'année.

Un groupe de travail sur les projets 2020 dont les sorties et Noël, est fixé le mardi 21 janvier 2020.

Le prochain CDAS est fixé au jeudi 6 février 2020.



CDAS du 15/10/2019

Déclaration liminaire

Monsieur le Président ,

A l'heure où le mal-être des agents dépasse largement la souffrance au travail pour se répercuter sur la vie personnelle et familiale, avec parfois des conséquences dramatiques comme on a pu le voir récemment à Yvetot notamment, l'action sociale prend tout son sens pour l'ensemble de ses bénéficiaires et en particulier pour les personnels en difficulté.

Or, l'action sociale ministérielle est entrée dans une phase de mutation déjà critiquée par l'ensemble des organisations syndicales au niveau national. Les réponses du Secrétariat Général à la déclaration liminaire intersyndicale lors du Comité National d'Action Sociale (CNAS) du 4 juillet 2019 ne laissent aucun doute sur l'esprit de l'évolution envisagée, qui n'est qu'une déclinaison de la transformation de la Fonction publique, à base de concentration des missions, de suppressions d'emplois et de resserrements budgétaires.

Outre les actions départementales, les agent.e.s seine-et-marnais.e.s bénéficient des prestations d'organismes nationaux qui subissent aujourd'hui des attaques et sur le devenir desquels la CGT FINANCES PUBLIQUES 77 s'interroge légitimement.

L'Étude de faisabilité d'un regroupement des opérateurs de l'action sociale qui vient d'être présentée le 1^{er} octobre au groupe de travail conjoint CTM-CNAS sur la fusion des associations ALPAF, AGRAF et EPAF traduit parfaitement cette volonté de concentrer des missions pourtant fondamentalement différentes pour optimiser les coûts de gestion. Dans cet audit, purement économique et juridique, l'humain n'apparaît pas, ne transparaît même pas. Nous y trouvons en revanche, sous la forme de critères d'analyse des différents scénarii possibles, les objectifs de cette transformation tels que « simplifier la gouvernance » ou « accroître l'efficience » dans lesquels la CGT lit respectivement direction unique et faire mieux malgré une perte de spécialisation des acteurs et avec des moyens plus limités. Nous ne pouvons que nous opposer à une telle dérive et à

exiger le maintien des différentes associations qui ont fait leurs preuves et le renforcement de leurs moyens.

Malheureusement, les changements projetés ne se limitent pas à cette fusion mais viennent impacter l'action sociale départementale.

En effet, un autre chantier concerne les Délégations Départementales de l'Action Sociale, également visées par un audit et dont le réseau est lui aussi sur la sellette, au prétexte que son action au service des grands opérateurs de l'action sociale n'est pas optimisée. Ainsi, lors du dernier séminaire des délégués, le Secrétariat général a annoncé une mutualisation des « petites délégations ». La CGT FINANCES PUBLIQUES ne se laisse pas duper par cet euphémisme qui cache en réalité une réorganisation géographique. À ce titre, nous souhaitons savoir ce qu'il faut entendre par petite délégation, en particulier si une taille critique a été définie, soit par rapport au personnel de la structure sociale locale, soit par rapport au nombre des bénéficiaires de ses actions. Si tel était le cas en Seine-et-Marne, nous exigerions un renforcement des effectifs. En tout état de cause, la CGT FINANCES PUBLIQUES dénonce fermement ce projet.

Comme suite logique, la proposition d'une régionalisation des Conseils Départementaux de l'Action Sociale (CDAS) a été faite au CNAS le 4 juillet. La CGT FINANCES PUBLIQUES 77 affirme d'ores et déjà son opposition à une telle réorganisation et rappelle son attachement à une action sociale de proximité qui passe nécessairement par une organisation départementale.

Concernant la dotation budgétaire allouée à l'action sociale départementale, la CGT FINANCES PUBLIQUES 77 déplore l'absence de communication sur la levée de la réserve de 5 % constituée sur les crédits d'action locale (CAL) de 2019, dont l'examen devait être effectué en milieu d'année conformément à la note d'orientations pour l'action sociale ministérielle du 21 mars 2019. La CGT FINANCES PUBLIQUES 77 condamne toute confiscation budgétaire et exige le déblocage immédiat de la somme correspondante, soit 4 798 €.

La CGT FINANCES PUBLIQUES 77 souhaite par ailleurs une information précise sur les perspectives d'inscription de notre département dans le dispositif du Fonds d'innovation locale. Sachant que la Délégation a invité le CDAS, lors de sa séance du 4 juin 2019, à réfléchir à des propositions pour 2020, la CGT FINANCES PUBLIQUES 77 s'étonne de ne pas voir cette question inscrite à l'ordre du jour et demande la réunion d'un groupe de travail dédié.

Concernant enfin le fonctionnement interne du CDAS, des dépenses supplémentaires ont été financées par le CAL depuis la dernière séance pour les consultations du psychologue (ajout de 3 heures, soit 186 €) et l'achat de fleurs pour les obsèques d'une collègue (100 €). La CGT FINANCES PUBLIQUES 77 déplore d'avoir été mise devant le fait accompli à défaut de toute consultation préalable.

Les élus CGT :	BENCHEICKH Sophie, BORUTA Edith, LOCHOUARN Denis, CARON Didier, CHOJNACKI Jean-Paul, HALBARDIER Karen,
----------------	---